Renouvellement de licence et modification du cahier des charges du service radiophonique Radio Mars édité par la Société Radio 20 S.A

23 jan 2025

Le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle a décidé, lors de sa réunion en date du 23 janvier 2025, de renouveler la licence d'exploitation, arrivée à échéance, du service radiophonique Radio Mars à la Société Radio 20 S.A et d'adopter un nouveau cahier des charges et ce, conformément à la loi n°11-15 portant réorganisation de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle et à loi n°77-03 relative à la communication audiovisuelle, telle que modifiée et complétée.
Ce rapport est établi et publié en application des dispositions de l'article 38 de la loi n° 77-03 relative à la communication audiovisuelle, telle que modifiée et complétée.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B